



THOUARS, le 17 Janvier 2019

Madame,
Monsieur,

Vous êtes prié(e) de bien vouloir assister à la séance du Conseil Municipal qui se tiendra le :

**Mercredi 23 janvier 2019 à 20H00,
à la salle René Cassin,
Commune déléguée de Mauzé-Thouarsais, Place de la Mairie.**

ORDRE DU JOUR :

- Information du Conseil Municipal en application des articles L2122-21 et L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales : décisions prises par M. LE MAIRE dans le cadre des délégations d'attributions du Conseil Municipal.

5 – INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE

5.2.32. Indemnités de fonction du Maire, des Adjoints et des Conseillers Municipaux. Répartition.

5.3.33. Autres comités consultatifs

- Commission communale de sécurité et de prévention de la délinquance.
- Commission communale pour l'accessibilité aux personnes handicapées.

5.3.34. Autres commissions municipales :

- 1) Commission d'appels d'offres et d'ouverture des plis.
- 2) Commission communale de sécurité et d'accessibilité.

5.2.36. Instances intercommunales. Désignation des membres du Conseil Municipal.

- 1) Conseillers communautaires. Information.
- 2) Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges.
- 3) Commission intercommunale d'accessibilité des personnes handicapées.
- 4) Syndicat intercommunal de la Vallée de la Losse.
- 5) SIEDS.
- 6) SEVT.
- 7) Syndicat Mixte de la Vallée du Thouet.

5.2.43. Etablissements d'enseignement. Désignation de représentants.

- 1) Collège Marie de la Tour d'Auvergne.
- 2) Collège Jean Rostand.
- 3) Lycée Général et Lycée Professionnel Jean Moulin.
- 4) Ecole privée mixte Saint-Charles.
- 5) Groupes scolaires primaires publics.

5.2.48. Représentations à diverses structures.

- 1) Association des classes transplantées. Conseil d'Administration.
- 2) Commission locale des sites patrimoniaux remarquables de Thouars.
- 3) Désignation d'un conseiller municipal chargé des questions de défense sur la commune.
- 4) Association « Salon des vins et terroirs ».
- 5) Association « Thouars Saint-Michel/Salon de l'Habitat ».
- 6) Association du Foyer Laïque.
- 7) Association Union des Commerçants « J'Achète à Thouars ».
- 8) Comité Général des Jumelages.
- 9) Association « S'Il Vous Plaît ».
- 10) Centre Régional « Résistance et Liberté ».
- 11) Comité des œuvres sociales.
- 12) Jury permanent du Salon du Thouet. Question retirée.
- 13) Comité de gestion des Ecuries du Château.
- 14) Université citoyenne.
- 15) Info Droits Femmes et Familles des Deux-Sèvres.
- 16) Centre Hospitalier Nord Deux-Sèvres. Conseil de la vie sociale en EPHAD « Les Charmes de Fleury ».

4 – FONCTION PUBLIQUE

4.1.64. Adhésion au CNAS.

4.1.65. Personnels titulaires et stagiaires. Education–Jeunesse. Création d'un emploi d'adjoint technique à temps non complet 22h00 pour le service Education–Jeunesse à compter du 1er février 2019.

4.1.66. Convention entre la Ville de Thouars et le CCAS de Thouars pour la mise à disposition partielle des services Finances, Ressources Humaines, Informatique et Juridique.

4.1.67. Création d'un Comité technique commun entre la Ville de Thouars et le CCAS.

4.1.68. Fixation du nombre de représentants du personnel au Comité Technique commun entre la Ville de Thouars et le CCAS. Maintien du paritarisme numérique et décision de recueil de l'avis des représentants des collectivités.

4.1.69. Détermination des taux de promotion pour les avancements de grade. Année 2019.

4.2.70. Création de contrats d'engagement éducatifs pour les Centres de Loisirs. Année 2019.

4.2.71. Création d'un emploi permanent de rédacteur à temps complet à compter du 1er mars 2019.

4.2.72. Adhésion au service Intérim du Centre de Gestion 79. Mise à disposition de personnels.

4.2.73. Pôle des Affaires Culturelles. Création d'un emploi de contractuel à temps complet pour accroissement temporaire d'activité du 25 février 2019 au 24 février 2020.

6 – LIBERTES PUBLIQUES ET POUVOIRS DE POLICE

6.4.74. Compétence police nationale sur le territoire de la commune nouvelle de Thouars.

7 – FINANCES LOCALES

7.10.75. Convention de partenariat financier avec l'Association S'Il Vous Plaît. Année 2019.

7.10.76. Convention de partenariat financier avec le Centre Régional « Résistance et Liberté ». Année 2019.

7.10.77. Convention financière relative à l'animation de l'OPAH-RU entre la Communauté de Communes du Thouarsais, la Ville de Thouars, et les Communes de Bouillé-Loretz, Saint-Jouin-de-Marnes, Saint-Varent et Val-En-Vignes.

7.5.78. Avance de subvention de fonctionnement 2019 de 150.000 euros versée au Centre Communal d'Action Sociale.

7.5.79. Budgets. Investissements Ville 2019. Vote par anticipation.

7.5.80. Réalisation d'un lotissement rue Albert Buisson. Autorisation de programme. Ajustement de l'autorisation de programme et des crédits de paiement.

8 – DOMAINES DE COMPETENCES PAR THEMES

8.8.81. Environnement. Enquête publique portant sur la demande d'autorisation présentée par la SAS Les PATIS LONGS, relative à un projet d'exploitation d'un parc éolien, sur la Commune de Luzay.

9 – AUTRES DOMAINES DE COMPETENCES DES COMMUNES

9.1.82. Matériel. Convention d'entente intercommunautaire pour la gestion et la maintenance des parcs poids lourds et des bennes à ordures ménagères de la Ville de Thouars et de la Communauté de Communes du Thouarsais.

Comptant sur votre présence, veuillez agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

LE MAIRE,
Patrice PINEAU.